



ÉDITORIAL

L'été 2024 a été le plus chaud jamais enregistré nous disent les climatologues.

Nonobstant ces données, et les événements parfois dramatiques, ce fut surtout un été maussade avec quelques jours caniculaires, me direz-vous. Détrompez-vous, l'été a été effectivement chaud pour la boule de fort avec, entre autres le challenge des Brionneux – dont nous vous parlons dans ce numéro et celui du 14 juillet à Pellouailles, ou encore celui des Jubeaux entre Loire et Louet à Denée.

Chaud et actif enfin pour la Fédération avec la signature de la 1ère convention « Tourisme et Patrimoine » à la société La Bonne Alliance de Bouchemaine et la prometteuse rencontre avec les autorités préfectorales d'Indre-et-Loire.

Avec la reprise de nombreuses compétitions connaissant une participation soutenue pour la plupart, gageons que cette fin d'été et l'automne seront un véritable été indien.

Jacky VERGNAUD

CHALLENGE des BRIONNEUX

« Brion au cœur de la boule, et la boule au cœur ! »

Le week-end des 6 et 7 juillet, les sociétés l'Union et la Paix de Brion ont organisé le 35è Challenge de Boule de Fort des Brionneux.

64 doublettes s'y sont affrontées lors de parties disputées en deux allers-retours.

Jérôme Jameron et Franck Breton de l'Union de Bocé se sont imposés en finale face à Alain Plassais et Jean-Pierre Fauquereau de l'Union de Brion. Marie-Thérèse Garreau et David Picard s'octroient la 3è place devant Valérie Hurtier et Cyrille Guilloré du Bon Vigneron de St Hilaire St Florent.

Par leur victoire, Jérôme et Franck deviennent à leur tour membres de la Confrérie des Brionneux et permettent ainsi à leur société l'Union de Bocé d'être victorieuse pour la deuxième année consécutive.

Bernard YOR

Président du Bon Vigneron à Saint Hilaire-Saint Florent

INDRE-ET-LOIRE

Entretien avec Le Préfet

La Fédération a invité le Préfet d'Indre et Loire au Cercle du Bon Accord de Chinon pour lui faire découvrir la boule de fort mais surtout pour lui exposer son projet de reconnaissance de la « Zone Géographique de la Boule de Fort ». Mmes Fabienne COLBOC, ex-députée et Isabelle RAIMOND-PAVERO initiatrices de la démarche étaient présentes.



Philippe GUÉMARD initie Mr le Préfet

Le support de base de l'entretien était le document signé en 2018 entre le préfet du 49 et le président de la FFBD. Le préfet d'Indre et Loire et la sous-préfète de Chinon nouvellement nommée ont été fort intéressés par notre activité et notre projet. Cette rencontre a débouché sur un entretien téléphonique entre Philippe Guémard et la sous-préfète quant à la ratification par le département d'Indre et Loire de la convention de 2018. On peut d'ores et déjà considérer que la signature est actée. Il s'agit d'un pas important dans notre démarche. La prochaine étape nous amènera à rencontrer les instances sarthoises.

Ce projet d'uniformisation des réglementations sur les départements concernés permettra de proposer aux sociétés, les conventions « Cœur de Village » et « Tourisme et Patrimoine » déjà développées en Maine et Loire. Cinquante-deux conventions « Cœur de Village » et une « Tourisme et Patrimoine » ont été signées à ce jour dans le 49.

Pascal GIRON

CHALLENGE DES JEUNES ET DES COLLÉGIENS

20 secteurs ont participé à ce challenge dans les sociétés des Bons Enfants, Thuilliers, Buridard, l'Avenir, toutes trois de la Ménitry, mais aussi La Renaissance de Chenehutte Tréve Cunault, La Concorde de Gennes, et l'Union des Sablons des Rosiers sur Loire.

La finale s'est déroulée le dimanche 8 septembre 2024 à la société L'avenir de la Ménitry.



Léonore BALLIN et Antoine BALLIN en vert (Crédit photo Alain Galmard)

Les grands vainqueurs sont Léonore BALLIN et Antoine BALLIN du Cercle du Bon Accord de Chinon (Secteur 31) face Léa DELANORE et Lucas HOINARD de La Madeleine de Segré (Secteur 25).





Le lundi 29 juillet, la Bonne Alliance de Bouchemaine a signé une convention tripartite avec la municipalité et la Fédération Française de Boule de fort, pour l'attribution du Label « Société Tourisme et Patrimoine ».

Cette première obtention du label Société Tourisme et Patrimoine était attendue de longue date. Inspiré du Label Cœur de Village également initié par la FFBDF, ce label permet à une société qui relève de la réglementation des cercles privés, de recevoir des groupes à l'occasion de rencontres conviviales, événements familiaux ou de visites touristiques, d'éviter des démarches particulières auprès des administrations.

Une charte est signée en amont avec les commerces de bouche environnants, afin de ne pas faire de concurrence déloyale.

Mais, bien au contraire, de réaliser un partenariat gagnant/gagnant, la société organisant des initiations à la découverte de la Boule De Fort et les commerces en rassiant les touristes venus du monde entier (70 groupes par an pour la Bonne Alliance de Bouchemaine, dont de nombreux Etats-Uniens).



Guy Pinson et Philippe Guémard

Guy PINSON, président de la société La Bonne Alliance, Jacky ROUSVOAL Adjoint au Développement économique, commerce et attractivité touristique représentant madame le Maire, Véronique MAILLET et Philippe GUÉMARD, Président de la FFBDF, ont donc signé la convention à la société entourés de sociétaires et de membres du Comité Directeur de la Fédération.

Cette première sera sans nul doute suivie d'autres signatures.



Clément BOURDON

CHEZ NOS COUSINS

Nouvelle rubrique destinée à vous présenter des activités proches de la boule de fort.

Aujourd'hui :

La boule cauchoise.

Vers 1950, on jouait à la boule cauchoise le dimanche après-midi dans les cafés-bouloirs. Les femmes ne jouaient pas, quant aux jeunes garçons ils pouvaient jouer à partir de 14 ans mais toujours après les « vieux »! En semaine, on « jouait la bouteille » avec les copains : celui qui perdait offrait la bouteille de cidre ou de vin.

En 2013, il existait encore 6 bouloirs dans le Pays de Caux en Seine-Maritime (3 bouloirs simples : à Yvetot,

Ecretteville-les-Baons, Luneray et 3 bouloirs couverts : à la Chaussée, Sasseville, Avremesnil), mais il y a sûrement d'autres bouloirs cachés dans les villages du pays de Caux...



Bouloir, photographie fournie par Pascal Grange.

Credit photo hypotheses.org

Le but du jeu est de se rapprocher le plus du gâs (ou gars). La boule située le plus près du gâs compte un point. Si toutefois une boule de la même équipe touche la boule gagnante sans toucher la boule adverse elle compte un point supplémentaire.

Les parties se déroulent en 7 points (partie courte) ou en 13 points (partie longue). Toutefois, on peut procéder en cas de temps limité à une version qui comporte 6 parties (dites mènes), en cas d'égalité de points une 7^e mène est nécessaire pour départager les équipes.

Si deux boules sont ex-æquo la partie est à rejouer. Toute boule sortant du bouloir est éliminée. Toute boule n'ayant pas franchi la moitié du bouloir est à rejouer une seule fois. Le tir direct sans que la boule ait roulé entraîne l'annulation du jet. Lorsque le gâs est lancé, il doit automatiquement avoir franchi la moitié du bouloir. En cas de 2 échecs du lancement du gâs, celui-ci revient à l'équipe adverse. S'il se trouve expulsé du jeu la partie est à rejouer.

Le jeu peut se dérouler en individuel, en doublette ou en tripléte. Chaque joueur dispose de deux boules en

doublette ou en tripléte, de trois boules en individuel.

Avant de commencer le jeu, le gâs est lancé par l'arbitre ou une personne neutre. Tous les joueurs lancent une boule en même temps. Le plus près du gars commence la partie. Les joueurs se placent derrière une ligne située à un mètre du fond du bouloir, parallèle à la ligne médiane.

Après le lancement du gâs par le gagnant, il est joué une première boule toujours par le joueur qui a obtenu l'engagement. L'équipe adverse jouera ensuite sa première boule, puis ce sera à l'équipe qui ne tiendra pas le gâs de jouer afin de prendre la main.

Le vainqueur de la mène (partie) sera celui qui est le plus proche du gars dès que plus aucune équipe n'a de boules à jouer.

Pour les mènes suivantes, la remise en jeu sera faite par l'équipe vainqueur de la mène précédente.



Les boules cauchoises sont biseautées sur la tranche et timent en spirale avant d'atteindre au plus près le gâs.

Les boules cauchoises se présentent sous forme de galettes ou de fromages, le diamètre se situe entre 18 à 22 cm, alors que l'épaisseur varie entre 8 à 11 cm. Les boules cauchoises et le gâs sont fabriqués en bois de frêne, de chêne, de merisier ou de pommier. Le fournisseur est la menuiserie Duchesne à Autretot (76).

Jacky VERGNAUD